

## 8 h. 30 – Accueil :

- Visite des stands des laboratoires partenaires.

## 9 h. 00 – Mot de bienvenue :

Docteur Frédéric VENOUIL, président des rencontres.

Docteur Bernard BROS, président de la section généraliste de l'URML.

### – Introduction et Animation du Colloque :

Professeur Daniel RIVIERE, président de la société Midi-Pyrénées de médecine du sport.

## 9 h. 15 – Présentation de l'expertise collective de l'INSERM 2008 :

### Activité physique : Contextes et effets sur la santé.

- Place de l'activité physique dans la prévention et le traitement des pathologies chroniques après 50 ans.
- Règles générales de prescription des APS.  
Docteur Fabien PILLARD, médecin du sport, hôpital LARREY et groupe de travail INSERM.

## 9 h. 45 – Présentation de deux cas cliniques :

- Actualités thérapeutiques et prescription personnalisée des APS chez le diabétique.  
Docteur F. BUCHET et Docteur C. DELACROIX,  
Docteur Jacques MARTINI, endocrinologue.
- Actualités thérapeutiques et prescription personnalisée des APS chez l'hypertendu.  
Docteur C. SELLAMI et Docteur F. VENOUIL,  
Docteur Marie-José TAUDOU MARTINEL, cardiologue.

## 10 h. 45 – Pause et visite des stands partenaires.

## 11 h. 15 – Présentation de deux cas cliniques :

- Actualités thérapeutiques et prescription des APS chez l'insuffisant respiratoire.  
Docteur F. CASTERA et Docteur F. REY,  
Docteur Daniel BAJON, pneumologue, réseau Partn'air.
- Actualités thérapeutiques et prescription personnalisée des APS dans l'ostéoporose.  
Docteur Pierre MAYOR,  
Docteur Yves ROLLAND, gériatre, CHU Purpan.

## 12 h. 15 – Apport du Masseur Kinésithérapeute :

MM. P. ARMENGAUD et J. POUJADE,  
masseurs-kinésithérapeutes.

## 12 h. 30 – Apport du Podologue chez le diabétique :

Mme F. AGOSTINI-CAILLEAUX, MM. G. BROUARD,  
M. CARRÉ, E. MAURY, S. POUJOLET, podologues.

## 12 h. 45 – Table ronde de clôture :

présidée par le docteur Frédéric DEPIESSE,  
médecin conseiller DRDJS et réseau effORMip.

## 13 h. 15 – Cocktail déjeunatoire offert par la ville de Colomiers

De nombreux «seniors» sont inscrits dans des associations de retraite active ou sportive. Beaucoup d'autres ont l'intention de redémarrer un sport ou d'intensifier leurs pratiques sportives. Les aînés entendent bien se (re)mettre à une activité physique de manière ludique, mais sécurisée. On ne peut ignorer d'ailleurs que les risques existent puisque la plupart d'entre eux présentent une pathologie chronique. Il faut répondre à cette exigence et nous préparer à cette demande.

Nous savons, pour notre part, les bénéfices indéniables que nos patients diabétiques, vasculaires, insuffisants respiratoires pourraient tirer d'une meilleure hygiène de vie et surtout de la pratique d'une activité physique régulière, raisonnée et raisonnable.

Aussi, la prescrire dans notre cabinet au quotidien devient incontournable. Mais encore faut-il savoir le faire.

Pourtant, des bases scientifiques existent, comme l'étude de l'INSERM 2008 que nous allons vous présenter. Elles définissent l'intérêt des APS dans la prévention et le traitement des pathologies chroniques après 50 ans. Elles précisent le suivi nécessaire et les méthodes de prescriptions. Elles quantifient enfin les résultats obtenus.

Inscrire cette pratique dans notre panoplie de praticien est un véritable enjeu de santé publique dans lequel le patient, le médecin, le kinésithérapeute, l'éducateur doivent être acteurs à part entière...

Ces rencontres médicales sont faites pour nous y aider.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y accueillir jusqu'au cocktail de clôture !

Très cordialement  
Le Comité d'organisation